LENGAS

REVUE
DE
SOCIOLINGUISTIQUE

8 - 1980

LANGUE TORTUE = LANGUE D'OC

Le terme générique d'*occitan* a eu, et a même parfois encore, quelque mal à s'imposer, comme on sait. D'autres désignations l'ont précédé, qui recouraient volontiers à la synecdoque : *limousin, gascon, provençal* ont leur intérêt, qui est notamment de montrer la prégnance, à une époque donnée, de telle ou telle région particulière d'Occitanie. Il est pourtant une désignation moins connue, mais plus instructive encore, du moins pour qui s'intéresse à l'appréciation septentrionale de la méridionalité, et c'est *langue tortuë*.

*
* *

Ce n'est pas en effet sans une certaine surprise que le lecteur, consultant le Furetière à l'article LANGUE, apprend que « Scaliger dit qu'en France il y a trois langues qui ne s'entendent point les unes les autres : le Basque, le Breton, et le Romain : que le Romain est divisé en langue Tortuë, et langue Françoise : qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs Princes du sang, l'un à Paris pour la langue Françoise, l'autre à Montpelier pour la langue Tortuë. »

La première question que se pose alors le lecteur intrigué est probablement de savoir s'il convient d'attribuer à Scaliger toute cette information, ou bien la seule proposition initiale (elle ressort effectivement de sa *Diatriba de hodiernis linguis*) ? Mais si Scaliger – lequel, au fait ? – parle de *langue Tortuë*, où en chercher l'attestation dans une œuvre abondante et d'accès malaisé ?... Pour lutter contre le découragement qui ne saurait alors manquer de l'envahir, le lecteur se dira sans doute, dans ce second mouvement où l'hypothèse commode supplée de façon si tentante la quête laborieuse, que *langue Tortuë* doit être une forgerie de Furetière : manière d'épigramme décochée à son plus acharné ennemi de l'Académie, Jean Doujat, le Toulousain dont le *Dictiounari moundi* accompagne tant d'éditions de Godolin.

Cette hypothèse n'est pas obligatoirement fausse : telle a bien pu être l'intention malicieuse de Furetière. Mais cet exemplaire lexicographe, s'il a pu se laisser aller à une digression perfide, n'a toutefois aucunement inventé que la langue d'oc ait pu être désignée par le terme de *langue tortuë* ; ce nom est effectivement attesté à date bien antérieure.

*
* *

Ce n'est d'ailleurs qu'un hapax : « Il s'en alla par devers messire Olivier de Termes, et ses autres Capitaines de la *Torte-Langue* » lit-on chez Joinville (éd. de 1666, chap. 73). Par parenthèse : pour aboutir à *Tortuë*, il faut supposer que *Torte-langue* aura été traduit en latin par Scaliger, et de là retraduit en français par Furetière ! Mais si Joinville reste la source unique de cette périphrase jamais lexicalisée, les érudits, que hantent volontiers les fantômes lexicaux, lui ont fait une manière de célébrité. Citons M.A. Dominicy, qui s'indigne : « Je m'étonne que le sire de Joinville l'appelle la *langue torse* ». Mais nous ne sommes pas au bout de nos variantes : Du Cange renvoie aussi à Joinville, mais propose une nouvelle leçon : « *corte laingue,* pro *curta*, id est brevi ». Sans être bien glorieux, c'est déjà plus poli.

Les deux lectures auront désormais leurs partisans. Ainsi Ménage est conquis par Du Cange, qu'il cite : « quam *Tortam linguam* fuisse scribit Joinvilla : cujus nomenclatura rationem nemo adhuc prodidit. Sed legendum forte *cortelangue,* vel *curta lingua* ». Exit donc *Torte langue* pour Ménage, mais son éditeur du siècle d'après, Le Duchat, n'est pas d'accord : « Je crois que c'est *torte* qu'il faut lire dans Joinville, et que c'est comme qui diroit, une Langue Latine, à laquelle on a donné l'*entorse* »... Au contraire de Wailly (par. 578 de son éd. de Joinville) revient à Du Cange : « il vint à mon signour Olivier de Termes et à ces autres chievetains de la *corte laingue* ».

La désignation devait renouveler chez A. Thomas la perplexité de Du Cange : « curieuse expression dont le sens reste obscur » (*Romania*, 1888, p. 402). Et nous de nous étonner : quoi, ce virtuose de l'étymologie n'a pas vue que *corte laingue* n'était qu'une atténuation de *torte laingue*, seule leçon à retenir chez Joinville ? Car *torte laingue* 'langue d'oc' ne vaut évidemment que par opposition à *franche laingue* 'français', par puéril calembour sur *franc* !

*
* *

Résumons donc la très anecdotique fortune de *torte laingue* (et var.) 'langue d'oc'. C'est à l'origine un simple à-peu-près ; mais il fut pris à la lettre par un vieux militaire, d'ailleurs prestigieux, à qui plusieurs érudits emboîteront le pas : toutes gens graves, et que le soupçon d'humour ne saurait effleurer. Avec peut-être moins de candeur, Furetière enfin sut exploiter de façon polémique l'antique plaisanterie, désormais promue monument philologique... Il n'y aurait pas là de quoi fouetter le moindre chat si notre siècle n'avait pris l'habitude de scruter les mots d'esprit pour y voir poindre l'inconscient. Dans cette perspective, *Torte laingue* est indubitablement à placer à côté de *Languegoth* et autres *Land-goth* qui, de Rabelais à Nicot au moins, eurent valeur officielle : distorsions bien misérables pourtant, à cause des implications péjoratives que véhicule d'emblée *gothique*. L'occitaniste, et l'Occitan, croiront difficilement que de telles désignations ne participent pas du dénigrement de notre langue, de notre culture, et donc de notre personnalité ethnique. Pour être d'actualité, le phénomène, on le voit, n'est pas récent.

Christian ANATOLE et Jean-Claude DINGUIRARD

Le changement linguistique constitue le mode d'existence fondamental des langues : cette évidence paraît avoir été négligée ou, plus exactement, écartée de son champ d'investigation par la linguistique. L'histoire du langage, trop souvent, est traitée comme l'étude de l'évolution des lois phonétiques, des contraintes morphologiques, des champs sémantiques et des structures syntaxiques, sans que cette évolution soit mise en relation avec les autres mouvements qui définissent dans leur interaction le complexe du changement social et culturel. Entre l'étude de la *langue*, idéalité prestigieuse soumise au regard de la science, et celle de la *parole*, dans son infinité de réalisations, un hiatus subsiste, comme si la seconde n'était en fin de compte que la retombée peu pertinente de la première.

Or le langage, autre évidence, est avant tout un fait social ; il ne peut donc pas être examiné en dehors de sa situation propre, c'est-à-dire en tant que phénomène isolable de son lieu de production et d'utilisation. Cette implication essentielle de la langue dans le devenir des sociétés est un fait aisément repérable dans la réalité quotidienne ; il l'est plus encore chaque fois qu'il y a conflit, ouvert ou latent, entre les composantes expressives d'une communauté ou de plusieurs communautés en contact ou mêlées. C'est une situation conflictuelle de cette sorte que le Groupe de Recherche sur la Diglossie Franco-Occitane (G.R.D.F.O.) de l'Université Paul-Valéry de Montpellier (France) s'est donné pour tâche d'analyser. Depuis sa création, en 1974, le G.R.D.F.O. a entrepris une exploration systématique des données linguistiques définissant les pratiques de langage des pays d'oc, tout en élaborant les fondements d'une interprétation de ces données. Ce travail, dont les résultats essentiels ont été consignés dans des *Cahiers*, entre aujourd'hui dans une phase nouvelle, tant pour ce qui est de la collecte des documents qu'en ce qui concerne leur étude.

LENGAS, deux fois par an (en avril et en novembre) propose un ensemble de travaux dont l'orientation se fera selon trois directions complémentaires. D'abord, la revue publiera sous forme d'articles de synthèse, de documents commentés, de témoignages de chercheurs ou de locuteurs rencontrés en cours d'enquête, l'état des travaux sur la diglossie franco-occitane. Une place importante sera faite aux recherches menées sur une matière similaire en France, en Europe et dans le monde. Nous ferons porter plus particulièrement notre attention sur la situation française, les pays de langues romanes (européens ou non-européens), l'Amérique du Nord et l'Afrique. Enfin, nous ne négligeons pas l'histoire du processus linguistique en pays occitan, dont l'étude apporte sans aucun doute des éléments de compréhension des phénomènes actuels qu'une perspective sociolinguistique au plein sens du terme ne saurait oublier. Cet ensemble sera complété par une tentative de bibliographie raisonnée sur les sujets traités, par le biais d'une approche thématique ou monographique selon les circonstances.

LENGAS espère ainsi, dans la mesure des moyens scientifiques et matériels qui lui seront fournis, proposer tout à la fois un instrument de connaissance du changement linguistique à travers une situation spécifique, un lieu de rassemblement de recherches en cours susceptible d'assurer entre elles une certaine coordination, des données, enfin, pour une meilleure appréhension de leur existence linguistique et culturelle par les communautés en situation de diglossie, et, plus spécialement ici, par la communauté occitane.